



Guide de l'adhérent 2021 / Nos actions, vos avantages



L'Office de Tourisme est une association loi 1901 à but non lucratif labellisé Qualité Tourisme et classé en catégorie I

Nos missions

Accueillir / Notre bureau situé au n°2 rue Grande accueille les visiteurs 6j/7 toute l'année. Avec 4 langues parlées, nos conseillers reçoivent des visiteurs de toutes nationalités afin de les orienter au mieux dans le déroulement de leur visite. Le bureau d'accueil communique les contacts des professionnels, les disponibilités des hébergements, organise les visites guidées, diffuse la documentation de Saint-Paul de Vence et la région et vous accompagne dans vos démarches de classement et de qualification.

Informer & Promouvoir / Afin de faciliter l'accès à l'information, l'Office de Tourisme développe différents supports : éditions ; site web ; réseaux sociaux ; e-mailings et newsletters. L'Office de Tourisme entretient l'image de Saint-Paul de Vence par la rédaction de communiqués de presse et l'accueil de journalistes nationaux et internationaux (presse écrite, web, radios, blogs, influenceurs et TV). Il coordonne avec les Services Municipaux le déroulement de tournages et de prises de vues. Aussi, des agences de voyages et tour-opérateurs sont régulièrement invités afin de promouvoir notre destination.

Développer / L'Office de Tourisme développe des produits à destination des touristes, 7 thèmes de visites guidées pour groupes et individuels ainsi que des projets de développement territorial tels que la rédaction des contenus de la signalétique patrimoniale dans le cadre du projet européen SuCCeS.

Les projets 2021

L'Office de Tourisme de Saint-Paul de Vence partenaire du Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France dans le cadre de sa campagne de promotion touristique 2021.



Plan de relance axé sur l'offre « Loisirs » et « Tourisme d'affaires » :

- Création d'un visuel spécifique pour le déploiement de la campagne nationale de promotion touristique.

- Création d'une page dédiée à Saint-Paul de Vence sur le portail du CRT axée sur la notion d'expériences et de séjour : <https://cotedazurfrance.fr/decouvrir/votre-sejour/saint-paul-de-vence/>
- Axe 1 / Campagne de notoriété à destination du marché français :
 - Affichage digital dans les gares, centres commerciaux et centres villes (Paris, Ile-de-France, Lyon, Bordeaux, Nantes et Strasbourg) ;
 - Affichage sur mobilier urbain (bus, arrêts de bus, etc) ;
 - Spots TV diffusés sur BFM TV (20 720 623 personnes touchées sur 4 semaines).





de 7 500 participants.

- Axe 2 / Stratégie de sensibilisation autour d'actions digitales, médias et influence :
 - Campagnes digitales / annonces publicitaires en display et pré-roll (21,7 millions d'impressions) ;
 - Campagne social media / intensification et multiplication de contenus sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram (7,2 millions d'impressions) ;
 - Campagne enews / newsletters envoyées à 225 000 contacts ;
 - Campagne brand content / partenariat éditoriaux avec Lefigaro.fr, Le Figaro Madame et Elle.
- Jeu concours avec les Relais & Châteaux Côte d'Azur et le Figaro Madame pour gagner un séjour sur la Côte d'Azur (Domaine du Mas de Pierre, partenaire de l'opération) / plus de 18 000 participants ; Jeu concours avec Elle / Plus

- Axe 3 / Stratégie de transformation : actions en soutien aux hébergeurs pour favoriser les réservations en direct.
 - Déploiement de la campagne de résonance avec 10 professionnels saint-paulois et partenaires engagés ;
 - Déploiement de la campagne Ad Value avec 5 professionnels saint-paulois et partenaires engagés ;
 - Différentes actions de promotion ciblées auprès de compagnies aériennes, Tripadvisor, Expedia et Le Bon Coin.

L'Office de Tourisme met en œuvre des actions de promotion en soutien aux socioprofessionnels saint-paulois :

- Partenariat Radio Monaco financé par l'Office de Tourisme et opérationnel en juillet pour promouvoir les Nocturnes des commerçants et le défilé de mode : spot de 30 secondes diffusé 5 fois par jour sur une semaine.
- Renforcement de notre partenariat avec France Bleu Azur durant tout l'été : nombreuses interviews axées sur l'agenda culturel et les nouveautés de la destination ; deux jeux concours pour gagner un séjour à Saint-Paul de Vence en partenariat avec nos hébergeurs et restaurateurs.
- Actions presse nationale et internationale : La Grande Emission sur Azur Tv ; Point Cult' France 3 ; France Bleu Azur ; Radio Monaco ; Washington Post ; Figaro Magazine ; Femme Actuelle ; RécréAzur ; plumevoyage.fr ; presse allemande, espagnole et italienne ; TV nationale serbe ; Elle Déco Belgique ; TV allemande ARTE ainsi que la réactualisation des éditions du Guide Vert Michelin et du Routard.
- Fam Trips & Eductours dédiés aux agences de voyages et Tour Opérateurs : accueil d'agences de voyages américaines travaillant avec les compagnies Delta Air Lines et Airfrance. Et campagne digitale avec La Compagnie à destination du marché US.
- Coaching sur mesure en partenariat avec un prestataire externe : une formation 100% personnalisée pour vous accompagner sur le déploiement de votre communication digitale et dynamiser votre présence sur les réseaux sociaux. Formation prise en charge à 50 % par l'Office de Tourisme.

Des supports de communication à votre service et une ligne éditoriale en constante évolution face à la crise sanitaire :

- Une newsletter hebdomadaire pour relayer l'agenda culturel et événementiel envoyée chaque semaine à plus de 3500 contacts. A noter, face à un agenda culturel perturbé par la crise sanitaire (hiver et printemps 2021), la ligne éditoriale des newsletters a dû s'adapter : contenus enrichis et vidéos autour de thématiques culturelles fortes : focus sur Chagall, Folon, Prévert ; Saint-Paul de Vence, une vraie nature...
- Créations de nouvelles pages sur notre site internet www.saint-pauldevence.com pour valoriser les offres adaptées de nos professionnels : communication axée sur les services de Click & Collect, valorisation des circuits courts et du consommer local.
- Renforcement de notre communication sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram et le relai de l'actualité, nouveautés, offres des professionnels. Création de vidéos sous la forme d'interviews d'artistes au cœur de leurs ateliers et jeux concours Instagram.
- Communication et accompagnement des événements et offres de relance : réouverture des établissements ; ouverture des terrasses ; nocturnes ; offres spéciales...

L'Office de Tourisme crée de nouvelles offres touristiques :

- Lancement des visites guidées en réalité augmentée « Remontez le temps » à destination du grand public et des scolaires (en français, anglais et italien). Une expérience de visite inédite sur la Côte d'Azur avec des tablettes numériques.
- Doublement des visites guidées à la lanterne, les mardis et jeudis soir de juillet et août, face au succès et aux nombreuses demandes.

L'Office de Tourisme s'engage dans une démarche qualité :

- Renouvellement de la Marque Qualité Tourisme avec un taux de réussite de 96,35 % (étape 1).
- Nouvelle labellisation Accueil Vélo avec 7 partenaires hébergeurs.

Notre politique qualité à travers le regard de notre référente, Nicole Sobié :

Quel impact sur le visiteur ? Une satisfaction que nous voulons la plus proche de 100% et ce, en toute saison. Lorsqu'il repart de l'Office de Tourisme, le visiteur doit avoir trouvé réponse à ses questions mais également avoir une vision plus élargie des activités de notre destination et des alentours. Un accueil et des services de qualité, deux bonnes raisons pour le visiteur de revenir ou de conseiller Saint-Paul de Vence sur une durée de séjour plus longue. Nous avons tous les ingrédients nécessaires pour cela, à nous de faire la démonstration de notre sens de l'accueil.

Vous aussi, valorisez votre établissement par l'obtention d'une marque ou d'un label, votre contact privilégié au sein de notre équipe, Nicole Sobié au auprès de la CCI, Audrey Bianchi - Pôle Tourisme - Tél. 04 93 13 75 21 – Mail. audrey.bianchi@cote-azur.cci.fr

Vos avantages en qualité d'adhérent

Les avantages d'un réseau : vous êtes informés des événements et nouveautés liés à l'activité touristique et culturelle de Saint-Paul de Vence ; vous recevez les flyers, éditions ainsi que la newsletter hebdomadaire.

Vous participez à la vie de l'association : vous recevez les offres de collaboration, propositions de formations, d'ateliers et d'éducteurs.

Votre établissement est présent sur notre site web www.saint-pauldevence.com avec une fiche descriptive complète de votre offre, des images et des liens vers votre site et adresse mail. Votre adresse est géo localisée sur la carte interactive du site web (disponible sur tablette et smartphone).

Vous êtes présent au sein de nos éditions : brochures, plans.

Votre actualité, vos événements sont relayés à l'accueil, sur les différents espaces du site web (grand public, presse et pro) et sur les réseaux sociaux.

Vous bénéficiez de l'accompagnement de notre service promotion sur vos projets de communication : photothèque, carnets d'adresses, mailings ciblés, accueil de journalistes.

Vous bénéficiez de l'accompagnement du service accueil pour vos projets de classements et de qualification.

Une équipe proche de vous

Vous souhaitez des informations sur...

Les possibilités de partenariat et les projets de développement, un contact, un conseil dans le cadre de vos projets / Votre contact : le Pôle Développement

Sandrine LEONARD – Tél. 04 93 32 86 95 – Mail. direction@saint-pauldevence.com

La diffusion de votre information, le site internet saint-pauldevence.com, nos éditions, les réseaux sociaux, la presse et les médias / Votre contact : le Pôle Promotion

Élodie BASSINI – Tél. 04 93 32 45 84 – Mail. promotion@saint-pauldevence.com

Auréli DE GIORGIO – Tél. 04 93 32 45 83 – Mail. presse@saint-pauldevence.com

La diffusion de vos informations à l'accueil, la marque Qualité Tourisme, le PASS Côte d'Azur France, le classement de votre location, notre offre de visites guidées / Votre contact : le Pôle Accueil

Nicole SOBIE - Tél. 04 93 32 86 95 – Mail. tourisme@saint-pauldevence.com

Marine Rostagni - Tél. 04 93 32 86 95 – Mail. serviceguide@saint-pauldevence.com

*Rejoignez le réseau
de l'Office de Tourisme de Saint-Paul de Vence !*